

questions

d'économie de la santé

résultats

Repères

Le synthèse présentée ici est issue d'un travail effectué dans le cadre d'une thèse de chirurgien-dentiste pour la faculté d'odontologie de Paris VII. Ce travail, à l'initiative du Docteur Jean-Pierre Giordanella, coordinateur médical des centres d'examens de santé à la CNAMTS, a été réalisé au CREDES, sous la direction d'Arié Mizrahi.

Cette étude s'inscrit dans le prolongement des travaux déjà réalisés au CREDES sur l'accès aux soins des personnes défavorisées et le renoncement aux soins dentaires.

Précarité et état de santé bucco-dentaire

Didier Hassoun
Thèse de chirurgien-dentiste

Cette étude propose une analyse descriptive de l'état de santé bucco-dentaire des personnes ayant fréquenté les centres d'examens de santé au cours du premier trimestre 1997. Ces centres ont pour principal but de proposer des examens périodiques de santé gratuits à tous les assurés du régime général et leurs ayants droit ; en priorité aux personnes se trouvant dans une situation économique difficile, due principalement à la perte ou à l'absence d'emploi. Le principal intérêt de cette étude est de pouvoir comparer l'état de santé bucco-dentaire détaillé des personnes en situation de précarité à celui des personnes ayant un emploi (ouvriers, cadres...). Toutefois, étant donné que les examens de santé ne sont pas obligatoires, les sous-groupes de personnes volontaires ne sont pas représentatifs des groupes auxquels ils appartiennent. Il est notamment certain que les personnes les plus défavorisées échappent à l'analyse. Moins préoccupées par leur état de santé ou ne bénéficiant pas de l'Assurance maladie, elles ne fréquentent pas les centres d'examens de santé. Pour autant, cette étude confirme l'insuffisance des soins courants des dents et des gencives et les besoins d'appareillage de la population générale et plus encore des personnes démunies. Elle met, une nouvelle fois, l'accent sur le fait que, l'accès aux soins dentaires reste trop souvent lié aux moyens financiers personnels, compte tenu du faible remboursement de ce type de soins.

CENTRE DE RECHERCHE, D'ÉTUDE ET DE DOCUMENTATION
EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

Adresse :

1, rue Paul-Cézanne 75008 Paris

Téléphone : 01 53 93 43 02/17

Télécopie : 01 53 93 43 50

E-mail : document@credes.fr

Web : www.credes.fr

Directrice de la publication :
Dominique Polton

Secrétaire de rédaction :
Nathalie Meunier

Secrétaires :
Céline Arnoux et Catherine Banchereau

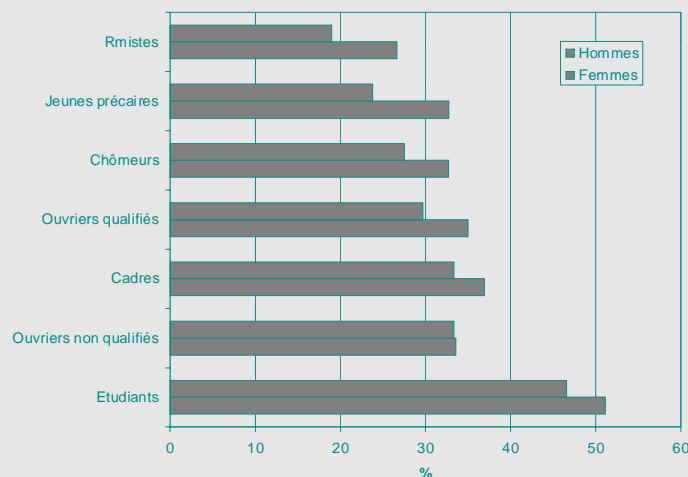
ISSN : 1283-4769

Diffusion par abonnement : 300 F par an

Environ 15 numéros par an

Prix : 30 F

Proportion de personnes ayant subi un examen de santé gratuit et dont l'état de santé bucco-dentaire est jugé satisfaisant



Source : Centres d'examens de santé - 1997

Un état de santé général bucco-dentaire peu satisfaisant

Globalement, la population étudiée (voir encadré ci-contre) ayant subi un examen de santé dans les centres de médecine préventive présente un mauvais état de santé bucco-dentaire.

En moyenne, seule une personne sur trois est jugée comme ayant un bon état de santé bucco-dentaire. Cette proportion passe à une sur cinq chez les personnes en situation précaire (jeunes en voie d'insertion, les personnes bénéficiant du RMI et les chômeurs de plus de six mois).

Des besoins jugés urgents

Plus de la moitié des personnes ont besoin de soins, qu'elles soient en situation précaire ou non. La différence entre les deux populations se situe au niveau de l'urgence des soins. Ainsi, une plus forte proportion de personnes en situation précaire nécessitent des soins urgents : 15 % des chômeurs, 24 % des jeunes précaires et 25 % des Rmistés, contre 7,5 % des personnes 'non précaires'.

L'état de santé bucco-dentaire des femmes est meilleur

Quelle que soit leur situation sociale, les femmes prêtent de façon significative plus de soins à leur santé dentaire que les hommes. Toutes catégories confondues, 35 % des femmes ont un bon état de santé bucco-dentaire contre 30 % des hommes. L'écart est d'autant plus grand que la catégorie observée est en situation de précarité : 3 % chez les personnes «non précaires» contre 7 % chez les personnes en situation de précarité.

Les populations 'précaires' souffrent de problèmes dentaires multiples

L'étude passe en revue tous les problèmes dentaires susceptibles d'être rencontrés : dents cariées, dents manquantes, besoins de prothèses dentaires, problèmes d'orthodontie, troubles de l'articulation temporo mandibulaire, plaque dentaire, tarte et gingivite. Pour chacun, les personnes en situation de précarité présentent toujours des troubles plus nombreux et plus graves que ceux de la

Présentation de l'étude

Champ de l'étude : cette étude a été menée à partir des examens médicaux réalisés dans 10 centres d'exams de santé (Blois, Bourg en Bresse, Dunkerque, Marseille, Mulhouse, Niort, Orléans, Paris, Pau et Saint Briec). Ces centres ont été choisis afin d'obtenir des situations diversifiées sur l'ensemble du territoire.

Populations étudiées : Cette étude a pour objectif de donner des moyennes afin de comparer deux groupes de population qualifiés de 'précaire' ou de 'non précaire' en raison de leur situation économique et sociale :

- la population en situation précaire représentée par les chômeurs de plus de six mois, les Rmistés, les jeunes de 16 à 25 ans sans emploi et non étudiants (appelés jeunes en situation d'insertion) ;
- la population qualifiée de 'non précaire' est composée des cadres, des ouvriers qualifiés ou non qualifiés et des étudiants.

Date de l'étude :

Du 1er janvier au 31 mars 1997 (soit 7 291 personnes venues consulter dans les centres sélectionnés).

Réserve méthodologique :

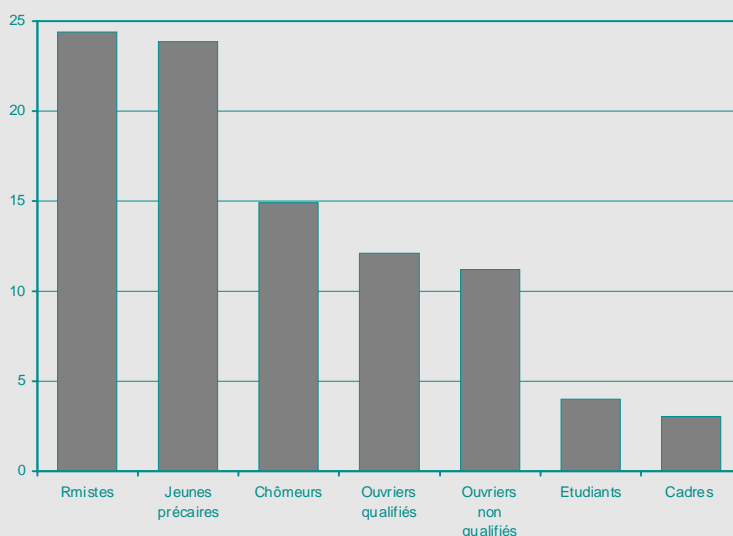
Cette étude est indicative. Les groupes étudiés ne sont pas forcément représentatifs des populations auxquelles ils appartient. Elle permet néanmoins de comparer des bilans de santé bucco-dentaires détaillés de populations se trouvant dans des situations économiques et sociales diverses et de dégager des réflexions très contrastées.

population 'témoin' composée de personnes ayant un emploi ou en cours d'études.

L'état des dents

En moyenne, on compte 18,8 *dents saines*. Les étudiants classés dans la population dite 'non précaire' et les jeunes en

Proportion de personnes nécessitant un traitement bucco-dentaire urgent



Source : Centres d'exams de santé - 1997

Les centres d'examens de santé

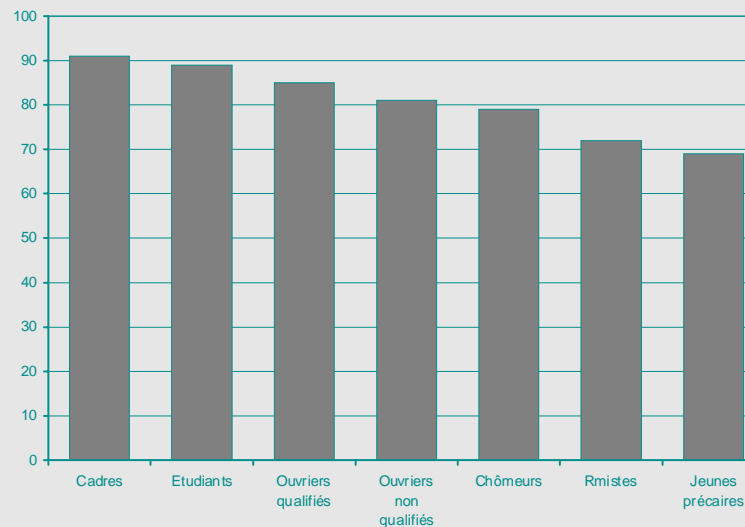
Depuis, l'ordonnance du 19 octobre 1945, les caisses d'assurance maladie doivent proposer à leurs assurés et ayants droit des examens de santé gratuits. L'arrêté du 20 juillet 1992 précise que les caisses doivent veiller à offrir ces examens en priorité à certaines catégories d'assurés, en particulier : les ayants droit inactifs de plus de seize ans, les demandeurs d'emploi et leurs ayants droit, les personnes affiliées à l'assurance personnelle et leurs ayants droits, les bénéficiaires d'un avantage de pré-retraite ou de retraite.

Le contenu de l'examen est modulé en fonction du sexe, de l'âge et de facteurs de risque conformément à un document de référence établi par la CNAMTS et soumis à l'avis du Haut comité de la Santé Publique et du Haut comité médical de la Sécurité sociale. Il comprend un examen bucco-dentaire.

Ces examens gratuits s'effectuent dans des centres d'examens de santé qui ont également pour mission de participer aux campagnes de dépistage et aux campagnes d'information et d'éducation sanitaire et de contribuer à la collecte de données épidémiologiques. A ce jour, 77 départements disposent d'un centre d'examens de santé ou une antenne et 650 000 examens de santé y sont réalisés chaque année.

voie d'insertion ou appelés 'jeunes précaires' ont un nombre de dents saines supérieur à la moyenne compte tenu de leur jeune âge, resp. 21,99 et 20,39. En éliminant, l'effet de l'âge, ce sont les cadres et les ouvriers qualifiés qui enregistrent le meilleur taux de dents saines. Par contre, la différence entre les deux populations est très nette si l'on observe le nombre de dents cariées. Les jeunes «précaires» totalisent un maximum de dents cariées (2,12 dents) suivis des Rmistes (1,89 dent) et des chômeurs (1,54 dent). Les cadres et les ouvriers qualifiés sont les

Pourcentage de dents traitées rapporté au nombre total de dents nécessitant des soins



Source : Centres d'examens de santé - 1997

mieux placés avec un taux de dents cariées à âge égal inférieur de 50 % à la moyenne.

L'observation du nombre de *dents obturées* rend compte des soins portés. Trois populations se distinguent dans cet ensemble :

En moyenne, 80 % des dents nécessitant des soins sont traitées. Les populations 'précaires' se situent au-dessous de cette moyenne, en particulier les Rmistes avec un taux de 72 %.

- les plus jeunes qui comptent peu de dents obturées car il se font peu ou mal soigner,
- les catégories sociales plus âgées (ouvriers, cadres, chômeurs) qui ont un taux de dents obturées au-dessus de la moyenne,
- les Rmistes qui présentent un faible taux de dents obturées alors que c'est la catégorie qui présente à âge égal le plus de dents cariées.

Le port de *prothèses dentaires* est surtout relevé chez les groupes les plus âgés avec en moyenne, par personne, 2 à 3 dents remplacées par une prothèse. La différence entre catégories porte sur la nature des prothèses posées. Ainsi, on trouve

plus de prothèses amovibles chez les précaires. La prothèse fixée est, pour des raisons de confort et d'esthétique, préférée à la prothèse amovible, mais compte tenu de son prix, elle est plus souvent reconstruite chez les personnes de statut social plus élevé. Ainsi on trouve, une dent amovible pour deux dents en prothèse fixée chez les Rmistes alors que cette proportion est de une pour seize chez les cadres. Les chômeurs représentent la catégorie qui enregistre un nombre de dents obturées et remplacées supérieur à la moyenne. L'état dentaire des Rmistes est le plus alarmant avec le plus de dents manquantes ou cariées, le moins de dents soignées et un nombre relativement élevé de dents remplacées par de la prothèse amovible.

Quelle que soit la catégorie, l'état dentaire des femmes est toujours meilleur que celui des hommes.

Anomalies dento-maxillaires

Les *problèmes orthodontiques* liés à la malpositions des dents sont peu fréquents. Ils touchent moins d'une personne sur dix. Parmi les personnes nécessitant des soins d'orthodontie, les 'jeunes précaires' et les Rmistes ont le

plus de problèmes à traiter. Les traitements en cours sont plus souvent réalisés chez les étudiants, les ouvriers qualifiés et les cadres, soulignant notamment la possibilité financière de leur réalisation.

Les chirurgiens-dentistes calculent la *surface masticatoire*. Celle-ci est jugée insuffisante si une personne possède moins de cinq couples molaires-prémolaires, ce qui peut conduire à une activité nutritionnelle défectueuse ou à un mauvais fonctionnement de l'articulation-temporo-mandibulaire (ATM). Les populations jeunes (précaires ou non précaires) ont peu de problèmes de surface masticatoire du fait de leur âge. Par contre, parmi les autres populations, on constate de nettes différences. Ainsi, un Rmiste sur quatre, un chômeur sur cinq, mais seulement un cadre sur trente cinq a une surface masticatoire insuffisante.

L'articulation temporo-mandibulaire est l'articulation entre la mâchoire inférieure et les os du crâne. Des troubles peuvent survenir au niveau de cette articulation lorsqu'il n'y a pas assez de dents en bouche provoquant alors un déséquilibre. Ceci se rencontre également chez les personnes stressées (les muscles de cette articulation, plus tendus, deviennent douloureux) et les personnes qui « grincent

des dents ». Ces troubles sont repérés chez 6 à 10 % de la population étudiée. Les Rmistes et les chômeurs sont les plus touchés avec plus de 9 % d'individus ayant des troubles de l'ATM avec ou sans douleur. Cela est probablement dû à l'édentation fréquente chez ces personnes ainsi qu'au stress issu de leur condition de précarité. Les cadres enregistrent également un taux important avec 8,2% de troubles de l'ATM. On peut imaginer que ce taux élevé est davantage lié chez eux au stress qu'à une insuffisance de surface masticatoire. En revanche, les troubles avec douleur sont plus souvent relevés chez les Rmistes.

Hygiène bucco-dentaire

Les causes d'une hygiène non rigoureuse sont multiples : manque de temps, défaut d'éducation, manque de moyens financiers. Les populations 'précaires' présentent de moins bonnes pratiques que les autres.

Le tartre est de la plaque dentaire qui s'est minéralisée avec le temps. Il ne s'élimine pas au brossage et ne peut donc disparaître le jour d'une visite chez le dentiste. Sa présence et sa quantité renseigne mieux que la plaque dentaire sur

la régularité des pratiques d'hygiène. Le pourcentage de personnes pour lesquelles, on note une absence de tartre est beaucoup plus faible que celui renseignant sur l'absence de plaque dentaire, et ce pour toutes les catégories. Chez les jeunes, on constate une différence significative entre les étudiants qui sont de loin les moins touchés par le tartre (72 %) et les jeunes 'précaires' qui ne sont que 58 % dans cette situation. Cette différence s'exprime surtout au niveau de la quantité de tartre relevée ; il est abondant quatre fois plus souvent chez les jeunes 'précaires' que chez les étudiants. Pour les autres catégories, le tartre « abondant » est pour les Rmistes, les chômeurs et les ouvriers non qualifiés, trois à quatre fois plus souvent élevé que chez les cadres. Les ouvriers occupent une position intermédiaire. La *gingivite*, inflammation de la gencive, touche principalement les personnes ayant de la plaque dentaire ou du tartre. Elle est donc plus souvent notée chez les populations dites 'précaires'.

* * *

Cette étude confirme bien que le manque de moyens financiers freine largement l'accès aux soins dentaires. Toutefois, d'autres facteurs notamment culturels interviennent aussi et mettent l'accent sur les besoins de la population en matière d'information et de prévention.

Pourcentage de personnes ayant un niveau de tartre abondant



Source : Centres d'exams de santé - 1997

Pour en savoir plus :

- *Précarité et état de santé bucco-dentaire*. Didier Hassoun. Thèse de doctorat de Chirurgien-dentiste. CREDES, biblio n° 1249, 60 pages, 80 francs.

Voir aussi :

- *Recours aux soins et état de santé bucco-dentaire*. Andrée et Arié Mizrahi. CREDES, biblio n° 1087, 26 pages, 30 francs.
- *Evolution de la consommation bucco-dentaire et renoncement aux soins*. Andrée et Arié Mizrahi. CREDES, biblio n° 1005, 28 pages, 25 francs.